

## Ciné-Bulles

# Quand l'absurdité fait loi / *Court : un procès indien de Chaitanya Tamhane*

Catherine Lemieux Lefebvre

---

Volume 33, numéro 4, automne 2015

URI : [id.erudit.org/iderudit/79324ac](http://id.erudit.org/iderudit/79324ac)

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

ISSN 0820-8921 (imprimé)  
1923-3221 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer cet article

Lemieux Lefebvre, C. (2015). Quand l'absurdité fait loi / *Court : un procès indien* de Chaitanya Tamhane. *Ciné-Bulles*, 33(4), 50–50.

---

Tous droits réservés © Association des cinémas parallèles du Québec, 2015

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]

---

**érudit**

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. [www.erudit.org](http://www.erudit.org)



## Court : un procès indien

de Chaitanya Tamhane

### Quand l'absurdité fait loi

CATHERINE LEMIEUX LEFEBVRE

Mumbai, Inde. Narayan Kamble, « le poète du peuple », est arrêté lors d'une représentation publique et accusé d'avoir poussé au suicide un égoutier retrouvé sur les lieux de son travail, deux jours après le passage de la troupe de l'artiste. S'ensuit une succession interminable de démarches judiciaires dans un procès où s'accumulent erreurs, mensonges et lacunes. Premier long métrage du jeune scénariste et cinéaste Chaitanya Tamhane, **Court : un procès indien** a remporté de nombreux prix aux festivals de Mumbai et de Venise.

Dès la première séquence, le réalisateur installe le ton du film. Sobre, la mise en scène est caractérisée par la fixité des plans. Aucun mouvement de caméra, ce seront plutôt les personnages et les figurants qui créeront le rythme et pénétreront le champ, s'imposant dans le cadrage. Le cinéaste donne à cette fiction un aspect documentaire sans pourtant en calquer l'esthétique. **Court...** plonge le spectateur au cœur de la vie de Mumbai, l'imprègne de ses sonorités, de ses lumières et de ses couleurs. C'est dans une ville modernisée, parfois *jet set* et riche, que la caméra suit les personnages, explorant au passage sa

banlieue urbanisée. Jamais elle ne s'aventure vers les bidonvilles dont elle se contente de suggérer la présence.

Tour à tour, la caméra part à la rencontre des trois acteurs principaux de ce procès labyrinthique : l'avocat de la défense, la procureure et le juge. Bien que l'accusé soit le moteur du film, le récit s'élabore en suivant les trois représentants de la justice qui gravitent autour du vieil homme. Par des allers-retours entre les divers personnages, **Court...** dresse un portrait complexe et nuancé, paradoxal même, de l'Inde contemporaine. Le tribunal est alors le lieu où se dessinent trois visions de la Loi et de la Justice : un jeune avocat prônant modernité et remise en question des traditions dénuées, une procureure raciste et blasée qui, malgré sa fonction, respecte son rôle d'épouse et de mère au foyer, et un juge qui préfère la numérotique à la science.

Si le film présente une multiplicité d'idéologies, Tamhane laisse au spectateur le soin de fonder son opinion à partir du récit et des personnages, en évitant une surdramatisation de la mise en scène. Il élimine toute utilisation de musique extradiégétique pour guider le public, un grésillement de fluorescents ou un bourdonnement de ventilateur se faisant plus signifiants et oppressifs que ne l'aurait été une musique affectée. Ainsi, le cinéaste prend position

vis-à-vis d'un milieu biaisé et corrompu en observant une certaine objectivité esthétique du regard. Il souligne les lacunes d'un système judiciaire gangrené aux tares nombreuses : instances inadéquates, règles obsolètes, abus de pouvoir des forces de l'ordre, fabrication de preuve, laxisme des intervenants, etc.

Le rythme lent de **Court...** pourrait décourager certains, car si Tamhane montre la réalité de l'Inde moderne, il cherche à saisir les subtilités, n'hésitant pas à s'attarder sur un plan alors que l'action qui s'y est déroulée est complétée. Il impose au spectateur, impuissant, le temps qui passe inlassablement à cause de l'absurdité des règles à suivre. Qu'ils aient ou non une position sociale importante par l'exercice de leur profession, les personnages sont toujours rattrapés par le lent train-train de la vie quotidienne. Ils vaquent ainsi à leurs occupations d'apparence si banale qu'elles rappellent la réalité plus dure qui frappent ceux qui sont absorbés par le système défaillant.

**Court...** est de ces films par lesquels il faut se laisser imprégner peu à peu, afin d'être bercé par les subtilités d'un humour cynique et de pleinement en apprécier l'amertume. Le film accorde au réalisme brut le soin de marquer la mémoire, car l'absurdité humaine, dans sa grande simplicité, peut laisser une empreinte plus troublante que le plus puissant des coups d'éclat. **CE**



Inde / 2014 / 116 min

**RÉAL. ET SCÉN.** Chaitanya Tamhane **IMAGE** Mrinal Desai **MUS.** Sambhaji Bhagat **MONT.** Rikhav Desai **PROD.** Vivek Gomber **INT.** Vivek Gomber, Geetanjali Kulkarni, Pradeep Joshi, Vira Sathidar, Usha Bane **DIST.** EyeSteelFilm